

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT 2 Avril 2011

Chères adhérentes, chers adhérents, Mesdames et Messieurs les invités

C'est aujourd'hui la troisième fois que je me livre à cet exercice pas, toujours facile, qu'est la présentation du rapport moral. Comme vous le supposez je vais encore vous parler nature et de l'engagement de la LPO Champagne Ardenne pour sa protection

L'année 2010 déclarée année internationale de la biodiversité s'est terminée sur un constat, malgré leurs engagements, les Etats, dont la France n'ont pas su enrayer le déclin de la biodiversité, mais élément positif, il n'a jamais été autant question de biodiversité que durant toute cette année emblématique.

Cela a permis d'alerter l'opinion publique sur l'état et la conséquence du déclin de la biodiversité et de renforcer la prise de conscience de nos concitoyens sur l'importance de la sauvegarder ainsi que les menaces qui pèsent sur elle. Cela a permis également de sensibiliser et d'encourager les différents intervenants publics à poursuivre leur action

En effet depuis quelques années la politique nationale a produit une avalanche de projets, les ambitions ne font pas défaut : Natura 2000, Grenelle de l'Environnement, Agendas 21, trames vertes et bleues, stratégie nationale de la biodiversité... Dans l'affichage, beaucoup de choses, mais dans la réalité, lancement d'une multitude de projets qui ont du mal à s'inscrire dans la continuité et à trouver leur financement.

C'est vrai, et vous l'entendez comme moi tous les jours, c'est la crise économique et les caisses de l'Etat et des collectivités publiques sont vides. La protection de la biodiversité sauvage peut alors sembler bien secondaire par rapport à certaines autres priorités.

Mais le mouvement est lancé, et même si cela ne va pas aussi vite qu'on le voudrait, les récents engagements pris au niveau national et la volonté des élus font que les choses progressent. Au niveau Régional je donnerai 3 exemples :

-La ville de Dormans ou nous sommes réunis, qui vient de s'engager avec la LPO pour le maintien et le développement de la biodiversité sur son parc en respectant la charte des « Refuges LPO »

-Reims métropole qui vient de s'engager à développer une trame verte et bleue comme réservoir de biodiversité dans le cadre de son programme agenda 21.

-la Région Champagne Ardenne lors de ses assises de la biodiversité à enclenché l'élaboration de sa charte régionale sur la biodiversité.

Bien sûr la LPO, dans la mesure de ses moyens et dans la mesure où on la sollicite s'impliquera et apportera sa contribution à tout projet ayant pour but la préservation de la biodiversité.

Je voudrais aborder le cas des énergies renouvelables, l'éolien et le photovoltaïque.

La LPO est souvent interpellée à ce sujet

Dans le cadre du Grenelle et de l'engagement de la France à atteindre 24% d'énergie renouvelable dans sa production d'énergie, on assiste à un fort développement de ces filières, développement encouragé par l'attractivité du prix de rachat du KWH fixé par l'Etat.

Souvent la motivation écologique n'est pas la préoccupation première des porteurs de projet qui sont plus attirés par le profit financier.

Je rappellerai simplement le positionnement de la LPO : l'ensemble du réseau dans le cadre du développement durable soutient le principe de recours aux énergies renouvelables mais celui-ci doit être compatible avec la préservation de la biodiversité.

Au niveau régional, pour l'éolien, nous veillons à ce que les études préalables soient de qualité afin d'éviter des implantations préjudiciables à la biodiversité, et nous défendons systématiquement la réalisation des schémas (départementaux et régional) identifiant et respectant les zones importantes pour la protection des oiseaux et la nécessité d'études de pré-implantation de qualité. Certes nous ne sommes pas toujours consultés et entendus ce qui fait que nous intervenons régulièrement dans les enquêtes publiques et nous nous réservons la possibilité de saisir le Tribunal Administratif le cas échéant.

En ce qui concerne le photovoltaïque, nous estimons que les installations doivent se situer en priorité sur les surfaces fortement artificialisées qui sont très importantes : hangars, grandes surfaces, friches artisanales et industrielles et non sous forme de centrale solaire installées au sol sur des terres agricoles ou à plus forte raison sur des milieux naturels

Les Pouvoirs Publics face à la multitude de projets viennent de réviser à la baisse les incitations financières avec pour but de dégonfler cette bulle photovoltaïque.

Pour la LPO Champagne Ardenne l'année 2010 s'est révélée riche en activités comme vous le montre le bilan qui vous a été remis. Votre association continue à grandir et à se développer forte de ses 13 salariés de ses 1 000 adhérents, de ses nombreux bénévoles et de son budget conséquent. Nos différents partenaires dont l'Etat, la Région et l'Agence de l'Eau nous ont renouvelé leur confiance. Un petit bémol quand même : le nombre d'adhérents a subi une baisse sensible par rapport à l'année précédente. Ce phénomène, peut être lié aux effets de la crise économique, n'est pas propre à la LPO puisque qu'on le retrouve chez presque toutes les associations y compris à la LPO France. Mais cela doit nous inciter à faire preuve de volontarisme pour faire connaître nos actions aux plus grand nombre et aller au devant du public, pour inviter les personnes sensibles à la protection de l'environnement à nous rejoindre. De même il nous faut peut être améliorer notre communication à destination de nos adhérents. Ce sera un de nos objectifs pour 2011.

L'année 2010 a été source de deux grandes satisfactions :

Deux sujets que j'évoquais dans mon rapport moral de 2010 :

-L'arrivée de la base de données en ligne « Faune Champagne-Ardenne ». Elle est ouverte à tous les observateurs depuis mai 2010. A ce jour plus de 500 personnes sont inscrites et le site a recueilli+ de 150 000 données depuis son démarrage C'est un outil remarquable, aux multiples possibilités et c'est aussi la seule base de données naturaliste de Champagne Ardenne en ligne A ce jour elle est ouverte aux oiseaux, mammifères, papillons et odonates.

-Après 12 ans d'installation du dispositif SOS grenouilles sur le site du Der, ce mois de mars vient de voir s'achever la construction du Crapauduc sur la D13 en bordure du lac. Compte tenu des conditions météo de décembre le chantier a pris du retard et il nous a fallu installer une dernière fois les bâches. Ce n'est seulement qu'au printemps 2012 qu'il enregistrera ses premiers passages d'amphibiens.

Ici est là, nous avons entendu quelques critiques quant au coût de cet ouvrage, je pense que la biodiversité méritait bien cela, surtout après 12 ans de mobilisation pour sauver tous ces amphibiens. Pensons aux embellissements et aux aménagements de toutes sortes sur notre territoire qui, parfois sont d'une utilité fort contestable.

En 2011 nous devons également préparer un événement important pour tout le réseau LPO, le centenaire de la LPO

En effet c'est le 26 janvier 1912 que la LPO a vu le jour à l'initiative de quelques personnes révoltées par le massacre, par des chasseurs, des macareux moines aux Sept Iles en Bretagne.

En un siècle, l'association a fait du chemin puisqu'elle est présente dans 71 départements et elle n'a jamais été aussi vivante. En cette année 2011 le réseau LPO a engagé une grande

réflexion stratégique pour définir ses grandes orientations pour les années à venir avec un plan d'action en place pour le centenaire.

A notre niveau, Champagne Ardenne nous devons faire de cette année du centenaire qui s'étalera sur toute l'année 2012 un moment fort de notre vie associative. Nous allons donc y travailler dans les mois à venir.

Comme les années passées nous continuerons à nous impliquer pour la protection de la nature de notre région.

Nous participons à de nombreuses instances de concertation, une trentaine de commissions diverses sur nos quatre départements. La majorité sont constructives et nous permettent de travailler avec différents interlocuteurs et partenaires, par contre certaines comme les CDCFS (Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage) sont particulièrement « déprimantes » car quoique l'on fasse ou dise nous ne sommes pas écoutés notamment sur les espèces dites « nuisibles ». Le mode de fonctionnement et de proposition de ces commissions, ou les associations de protection de la nature sont sous-représentées ne permet pas d'inverser les choses ... mais bon il ne faut pas perdre espoir.....

Pour conclure ce rapport moral

J'adresse mes remerciements aux membres du Conseil d'Administration, à l'équipe salariée et à tous les bénévoles pour leur engagement et le travail réalisé en 2010.

Je sais que pour 2011 la motivation reste la même,

Je vous remercie de votre attention